



Mennecy se remet dans l'action...

Passer de l'immobilisme à l'action suppose de la volonté et de l'énergie. Dès son élection de mars 2008, l'équipe municipale s'est mise au travail. Le Maire et les élus sont sur le terrain !

Cinq Conseils municipaux se sont déjà tenus et d'importantes mesures ont été prises. Vous les retrouverez dans ce bulletin d'informations municipales.

*Toutes les décisions sont prises avec le souci de la **rigueur** et de la **maîtrise des dépenses**, dans le respect de nos engagements : **pas d'augmentation des impôts et baisse de l'endettement de notre ville.***

La mise en révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) se fera avec la participation active du mouvement associatif menneçois. Le P.L.U. étant un sujet d'intérêt général, trois réunions publiques d'information et d'échanges seront organisées courant septembre.

L'intercommunalité, qui doit être une structure utile pour tous les Menneçois - et ne pas devenir une source de dépenses improductives, voire de gâchis financier - fera également l'objet d'une réunion d'information publique le 19 septembre prochain.

Par ailleurs, courant décembre, six réunions de quartiers seront organisées pour vous rencontrer et dialoguer avec tous les habitants.

Nous avançons et travaillons dans la transparence, en rassemblant toutes celles et ceux qui veulent défendre et préserver les seuls intérêts et le cadre de vie des Menneçois.

Le Maire, Xavier Dugoin

Le Maire en direct avec tous les Menneçois

- **Le Maire reçoit tous les jeudis après-midi** sur rendez-vous (tél. 01 69 90 80 35 le matin)

Réunions d'information publiques ouvertes à tous - 20h30		
15 septembre 16 septembre 17 septembre	Révision du P.L.U.	Salle Marianne I Ecole de la Verville Ecole de la Jeannotte
19 septembre	Mennecy dans l'intercommunalité	Salle Marianne I
10, 11, 12, 15, 16, 17 décembre	Réunions de quartiers	Lieux précisés ultérieu- rement sur panneaux d'informations municipales

L'AGENDA MENNEÇOIS

- **6 septembre**
Forum des Associations sportives
Gymnase Alexandre Rideau - 14h à 18h
- **7 septembre**
Jogging pour tous avec encadrement
Entrée basse Parc de Villeroy - 10h
- **11 septembre**
Thé dansant - Goûter à 15h
Salle socio-éducative - Parc de Villeroy
Réservation CCAS : 01 69 90 61 90
- **13 septembre**
Forum des Associations culturelles
Salle socio-éducative - Parc de Villeroy
13h30 à 18h
- **18 septembre**
Conseil municipal - Mairie - 18h
- **26, 27 et 28 septembre**
4^{èmes} Journées Émeraude du SIARCE
Thème Canada - Exposition,
conférences, animations tous publics
Salle socio-éducative - Parc de Villeroy
- **28 septembre**
Vide-greniers d'automne
Centre commercial de la Verville
Gratuit pour les Menneçois
Renseignements : 01 64 57 07 84
- **25 octobre**
Visite Panthéon et Conciergerie
Inscription : Pôle loisirs et découvertes
tél : 01 64 57 07 84
- **11 novembre**
Cérémonie commémorative
Rassemblement devant la Mairie - 11h
- **8 au 11 novembre**
Salon du « petit format »
Les artistes de notre région
Salle socio-éducative - Parc de Villeroy
- **20 novembre**
Thé dansant - Buffet dinatoire à 17h
Salle socio-éducative - Parc de Villeroy
Réservation CCAS : 01 69 90 61 90
- **6 décembre**
Remise des Médailles de la ville
Mairie centrale - 11h
- **13 décembre**
Banquet des Anciens - 12h
Salle socio-éducative - Parc de Villeroy
Réservation CCAS : 01 69 90 61 90
- **13 et 14 décembre**
Marché de Noël - Centre ville et
Centre commercial de la Verville
Renseignements : 01 64 57 07 84

« Eté Jeunes » à Mennecey

Notre volonté : organiser des activités pour nos jeunes qui ne peuvent partir en vacances

En juillet et août, des ateliers gratuits ouverts à tous les jeunes - à partir de 10 ans - ont été organisés

- à l'initiative et avec la participation des élus
- en partenariat avec la Maison des Jeunes et les Clubs sportifs
- avec le soutien de sponsors, de parents et de bénévoles.

Nous les remercions tous de leur engagement.

► Les « 10/18 ans »

- Foot en salle
- Tir à l'arc
- Handball
- Taekwondo
- Arts martiaux
- Mini olympiade
- Initiation à la Danse
- Initiation au Théâtre

► 21 séances organisées au gymnase Maurice Nivot, boissons comprises !

► Clubs partenaires

- Taekwondo
- Archers de Mennecey

► Sponsors

- Intermarché
- Banque Populaire (BICS)
- SMF Veolia



► Les « grands ados »

- Foot en salle
- Ateliers techniques et physiques
- 30 à 50 participants lors de chaque séance

► 17 séances organisées dans les gymnases du Parc et Maurice Nivot, boissons comprises !

► Sponsor

- Mc Donald

Cet « Eté Jeunes » est une *première* à Mennecey. Ces actions en faveur de la jeunesse seront poursuivies et intensifiées l'été prochain.

Séjours Jeunes en résidentiel

Séjours organisés par le Centre de loisirs

- 21 au 25 juillet - Enfants de 7 à 12 ans
Séjour nautique au lac d'Orient
- 18 au 22 août - Enfants de 7 à 12 ans
Stage équitation à Bar sur Seine

Séjours organisés par le Service jeunesse

- 9 au 17 juillet - Ados de 12 à 17 ans
Stage catamaran aux Angles en Vendée
- 23 au 30 août - Ados de 12 à 17 ans
Séjour eaux vives et escalade à Serre Chevalier

Délibération Municipale :

► Contrat quinquennal d'équipements soumis au Conseil Général de l'Essonne

Le Conseil municipal du 4 juillet 2008 a voté une demande de subvention - à hauteur de 45 % - au Conseil Général, pour des **travaux d'un montant total de 2 millions d'euros**.

Projets proposés :

- 1 Mise à disposition d'une salle de motricité pour l'école de la Sablière : **600 000 €**
- 2 Réalisation d'un terrain de sport en revêtement synthétique au stade Alexandre Rideau : **700 000 €**
- 3 Réfection du gymnase et des vestiaires du stade Alexandre Rideau : **400 000 €**
- 4 Aménagement d'une maison de quartier à la Jeannotte : **300 000 €**

► Renforcement de la sécurité des personnes et des biens

Depuis le 1^{er} septembre 2008, les effectifs de la Police Municipale sont renforcés par deux maîtres-chiens qui effectueront des rondes à pied dans tous les quartiers.

► Service « Mennecey Ville Propre »

Pour faire face à la recrudescence des tags et graffitis, un service de nettoyage municipal est mis à la disposition des habitants. *Pour toute intervention, remplir un formulaire à la Police municipale - 7 rue de l'Arcade - tél 01 69 90 00 00*

► Nouveau mobilier municipal

- 60 poubelles métalliques et 28 nouveaux bancs seront installés d'ici début 2009.
- 4 totems directionnels - installés à coût zéro pour la ville - sont à la disposition des commerçants et entreprises menneçoises, moyennant paiement d'une redevance municipale annuelle.

► Dégradations des ronds-points sur la RN 191

Le passage de 70 convois exceptionnels transportant des éléments d'éoliennes - décidé par l'Etat - a considérablement dégradé les ronds-points sur la RN 191. La remise en état ne peut être effectuée qu'après constat des dégâts par les assureurs de ces convois (*dossier en cours*).

Une nouvelle politique culturelle participative de proximité

► Suite à la re-municipalisation du Centre d'Actions Culturelles, une nouvelle politique a été définie en concertation avec tous les acteurs menneçois. L'objectif étant de proposer **une programmation diversifiée, à des tarifs très attractifs (16 € maximum)**, susceptible de satisfaire tous les publics.

► Cette nouvelle saison culturelle intègre des **partenariats avec le conservatoire, les écoles, la bibliothèque, les associations et artistes locaux, les services municipaux** (petite enfance, jeunesse, animation ...)

► Les points forts ...

- **14 concerts** : variétés françaises et internationales, classique et lyrique, rock et blues, jazz et rythmes du monde...
- **5 pièces de théâtre** : du classique au boulevard...
- **2 spectacles cabaret et danse**
- **2 contes musicaux**
- **Spectacles du Conservatoire municipal**
- **Tremplins** rock, reggae, jazz, réservés aux jeunes menneçois
- **Fête de la musique** le 21 juin
- **La Comédie musicale** spectacle pluridisciplinaire participatif
- **90 séances de cinéma** pour tous publics, collège et lycée.
- **20 expositions d'Art** : salons collectifs et expositions individuelles d'artistes de la région
- **Animations Bibliothèque** pour le jeune public (le temps des histoires et spectacles) et les adultes (club des lecteurs et rentrée littéraire)
- **Cours** : anglais, allemand, histoire de l'art pour les adultes, dessin pour les enfants
- **Cours de Hip Hop** pour les Jeunes à la Jeannotte.



ÉCOLES : les remises en état ont commencé...

Travaux réalisés pendant l'été 2008 pour un montant global de 549 776 € TTC

Ecole de la Jeannotte-Restauration : 120 972 €

Insonorisation salle restauration :	107 451,30 €
Réaménagement de l'office :	9 035,94 €
Mobilier salle de restauration :	4 485,00 €

Ecole primaire de la Verville : 24 296 €

Peintures :	12 601,96 €
Façades :	858,25 €
Eclairage extérieur :	4 257,82 €
Réseau électrique :	1 794,00 €
Equipements :	4 784,00 €

Ecole maternelle du Clos Renault : 34 106 €

Chauffage (50% 2008) :	13 147,99 €
Peinture :	8 536,73 €
Réseau électrique :	1 516,36 €
Tringles et rideaux :	952,36 €
Stores :	2 663,72 €
Equipements :	7 288,42 €

Ecole maternelle de la Jeannotte : 5 198 €

Peinture :	2 088,41 €
Réseau électrique :	1 794,00 €
Equipements :	1 315,60 €

Ecole des Myrtilles-Restauration : 5 560 €

Mobilier de l'office :	4 661,72 €
Mobilier salle de restauration :	898,54 €

Ecole primaire de l'Ormeteau : 27 317 €

Peinture :	6 694,34 €
Réseau électrique :	1 794,00 €
Stores et rideaux :	6 262,35 €
Machine à laver :	8 500,00 €
Equipements :	4 066,40 €

Ecole primaire de la Jeannotte : 101 845,82 €

Peinture :	5 620,11 €
Barre anti-panique :	1 736,65 €
Réseau électrique :	1 794,00 €
Façades et fenêtres :	6 957,31 €
Toiture :	7 166,38 €
Tringles et rideaux :	1 348,61 €
Equipements :	3 188,54 €
Ralentisseurs :	37 500,00 €
Enrobé de la cour :	36 534,22 €

Ecole maternelle des Myrtilles : 27 182 €

Peinture :	18 814,26 €
Réseau électrique :	6 395,14 €
Equipements :	1 973,40 €

Ecole de la Verville - Restauration : 11 562 €

Réparation réseau gaz :	8 267,80 €
Mobilier de l'office :	4 661,72 €
Mobilier salle de restauration :	898,54 €

Ecole primaire des Myrtilles : 135 021 €

Fenêtres :	63 879,23 €
Réseau électrique :	6 395,14 €
Equipements :	2 421,90 €
Enrobé de la cour :	62 324,47 €

Ecole primaire de la Sablière : 16 847 €

Peinture :	8 983,00 €
Réseau électrique :	1 794,00 €
Equipements :	6 069,70 €

Ecole maternelle de la Verville : 38 075 €

Peinture :	30 616,63 €
Réseau électrique :	1 794,00 €
Equipements :	5 664,26 €

Ecole maternelle de la Sablière : 1 794 €

Réseau électrique :	1 794 €
---------------------	---------

Autres travaux en projet

► Ecole de la Sablière

La réalisation d'une salle de motricité, attendue depuis des années, est inscrite dans le contrat quinquennal voté au Conseil Municipal du 5 juillet 2008, pour un montant de 600 000 €.

Le Contrat Départemental sera présenté au Conseil Général en septembre 2008.

► Ecoles des Myrtilles et de la Verville

Un diagnostic sur l'état de l'ensemble des bâtiments est en cours. Les résultats de cette étude seront présentés aux Conseils d'écoles dès cet automne.

► Ecole du Clos Renault

Une étude d'extension de la salle de restauration est en cours.

Soutenez l'École de nos enfants

La Caisse des écoles est un établissement public communal qui a pour objet de « faciliter la fréquentation de l'école » (article L212-10 du code de l'éducation). A cet effet, la Caisse des écoles de Menneçy bénéficie cette année d'une subvention municipale de 42 200 €, répartie entre les coopératives scolaires des écoles maternelles et primaires de notre ville. Cette aide financière, qui a été augmentée de 10% par la nouvelle municipalité dès avril 2008, permet aux écoles d'organiser des sorties scolaires, des projets pédagogiques... La Caisse des écoles attribue aussi des aides à caractère social aux élèves dont les parents rencontrent des difficultés financières.

Pour développer ses activités, la Caisse des écoles souhaite assurer une plus large participation des habitants.

Menneçoises, Menneçois, vous souhaitez investir pour l'avenir de nos enfants ? Devenez membre de la Caisse des écoles, en effectuant un versement personnel (montant minimum de 5 € pour l'année scolaire 2008/2009).

Pour plus d'informations, contactez Mme Sylvie Métails - Service des affaires scolaires - tél. 01 69 90 80 68

Intercommunalité : poursuivre... mais au bénéfice des Menneçois !

En 2003, dans le cadre de la loi Chevènement, les élus de Mennecy ont choisi de rejoindre une intercommunalité qui se créait en regroupant 17 communes : la CCVE (Communauté de Communes du Val d'Essonne). Mennecy s'y inscrivait naturellement, avec ses 15 000 habitants, comme la ville-centre.

Après plus de cinq années d'existence de cette structure, force est de constater que la CCVE s'est faite jusqu'à maintenant au détriment de notre commune, qui représente pourtant près de 30 % de la population, et qui se situe à la 3ème place de recette de taxe professionnelle.

Des réalisations autofinancées et des projets inadaptés

Les seuls projets concernant notre commune sont :

► des projets autofinancés :

- Gare routière financée à 100 % par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France) et le Conseil Régional d'Ile de France.
- ZAC de Montvrain 2, déjà prévue avant la création de la CCVE, portée par un aménageur dont le bilan, s'il s'avère positif, générera une recette à la CCVE.

► des projets résultant de choix qui ont conduit la majorité sortante à être désavouée dès le 1er tour de scrutin municipal :

- Piste d'athlétisme - en l'absence de club menneçois ! - alors que le football et le rugby ne disposent pas des structures nécessaires

et que nos gymnases sont vétustes.

- Création d'un office du tourisme intercommunal devant s'installer dans les futurs locaux de la nouvelle Mairie - rue de Milly - dont le coût pour notre ville aurait été de plus de 4 millions d'euros !

Cette situation est caractérisée dans le contrat de territoire - document prévisionnel des investissements qui seront réalisés dans les 5 ans par la CCVE sur son territoire - qui fige près de 45 % de son budget de 13 millions € au profit de la commune de Ballancourt. Mennecy ne bénéficiera au mieux que de 800 000 €, si toutefois la CCVE lui permet de rebasculer les crédits prévus pour une piste d'athlétisme en faveur d'un terrain de football ou d'une gymnase.

Des services non satisfaisants pour les Menneçois

Parallèlement à ce déficit d'investissement, les services assurés par la CCVE sont notoirement insatisfaisants pour les usagers : ramassage des encombrants et des déchets verts, absence de création d'une aire d'accueil des gens du voyage...

Un intérêt financier insuffisant

Le bénéfice financier que Mennecy pourrait retirer d'une intercommunalité est des plus limités : la DSC (Dotation de Solidarité Communautaire) est de 50 % inférieure à celle allouée à Ballancourt, alors que notre population est du double. S'il est vrai que la CCVE reverse à notre commune une

compensation au titre de la Taxe Professionnelle qu'elle perçoit à sa place, aucun service susceptible de générer des économies pour notre commune n'a été pris en charge par une intercommunalité dont les compétences sont limitées au strict minimum.

BUDGET 2008 de la CCVE : des chiffres et des situations contestables

Frais de fonctionnement à la hausse : plus de 50 000 € de frais de réceptions, plus de 85 000 € de catalogues, imprimés et publications, plus de 30 000 € de fournitures administratives, les indemnités des élus largement augmentées...

Le Conseil municipal de Mennecy a délibéré

Face à cette situation, le Conseil municipal de Mennecy a délibéré* le 15 juillet dernier afin de poser clairement ses exigences :

- soit la CCVE apporte aux Menneçois une véritable valeur ajoutée,
- soit une analyse avantages/inconvénients sera faite afin de déterminer si d'autres solutions intercommunales plus intéressantes s'offrent à notre commune tant pour les services apportés aux menneçois que pour les finances municipales.

* Délibération consultable sur le site Internet : www.mennecy.fr



Stade Nautique Départemental Maurice Herzog

Depuis le 17 janvier 2008, le Stade Nautique Départemental Maurice Herzog a été fermé par le Conseil Général de l'Essonne - qui en assure la responsabilité et la gestion sans qu'aucune information n'ait été communiquée ni à notre Commune, ni aux milliers d'utilisateurs. La réouverture, initialement annoncée pour avril 2008, a été repoussée au 30 octobre 2008, puis reportée sans aucune nouvelle date...

► Des milliers d'utilisateurs particuliers, scolaires ou associatifs lourdement pénalisés.

CHAQUE MOIS :

- 7200 enfants des écoles primaires, sont privés de piscine et de l'apprentissage de la natation.
- 4000 collégiens et lycéens sont privés de piscine, compromettant l'option natation au baccalauréat.
- 8000 adhérents d'associations sportives sont privés de piscine, contraignant certains à abandonner leur sport préféré, et mettant en péril l'avenir des clubs nautiques menneçois.
- 1000 enfants des centres de loisirs sont privés de piscine et d'activités ludiques aquatiques très appréciées.
- 400 adhérents d'organismes spécialisés dans le handicap sont privés de piscine et de cette activité de détente propice à leur bien-être.

Rappelons qu'en 2007 le Stade nautique départemental a comptabilisé 250 000 entrées uniquement avec le bassin olympique, et pourrait accueillir 350 000 entrées chaque année si les travaux du bassin extérieur étaient terminés.

► Aucune solution de remplacement satisfaisante ne peut être, à ce jour, proposée aux utilisateurs.

► Dès le 23 mars 2008, le Conseil Municipal de Mennecey a délibéré :

- En demandant au Conseil Général les raisons et rapports techniques ayant conduit à la fermeture du Stade Nautique départemental Maurice Herzog.
- En demandant les calendriers et programmes des travaux envisagés.
- En invitant Monsieur le Conseiller Général du canton et les services du Conseil Général à venir exposer en commission plénière, les difficultés rencontrées et les solutions envisagées.

Depuis 6 mois ni le Conseil Général, ni le Conseiller Général du Canton n'ont répondu à nos demandes.

Soutenez l'Action du Collectif pour la réouverture du Stade Nautique
Pétition à signer et à déposer en Mairie Centrale ou Annexe

Pour la remise en état et la réouverture du Stade Nautique

NOM : Prénom :

Adresse :

Date : Signature :

FAITES LES BONS GESTES POUR L'ENVIRONNEMENT

- Attention aux fuites : ne gaspillez pas l'eau !
- Evitez de jeter dans l'évier des produits polluants
- Respectez les doses des produits de lavage
- Limitez l'usage des désherbants

www.eauxdelessonne.com



SOCIÉTÉ DES EAUX
DE L'ESSONNE

N°Azur 0 810 391 391

PRIX D'UN APPEL LOCAL

du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00
et le samedi de 8h00 à 13h00

27 Route de Lisses - 91100 Corbeil-Essonnes



Votre Partenaire

Société de Travaux et de Route Francilienne

57, rue de la Libération - 91590 BOISSY LE CUTTE
Tél. 01 69 23 26 26 - Fax : 01 64 57 51 68

Voirie
Assainissement
Réseaux divers
Enrobés
Terrassements



Etablissement de Corbeil

LA PERFORMANCE ELECTRIQUE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE
DU TERTIAIRE ET DES COLLECTIVITES

Automatismes, Informatique Industrielle,
Instrumentation, Energie,
Eclairage Public, Signalisation Tricolore,
Installations Extérieures

14-16, rue Gustave Eiffel
91100 CORBEIL-ESSONNES

Tél. : 01 60 89 27 27 - Fax : 01 64 96 77 07
E-mail : valdessonne@forclum.eiffage.fr

TRIBUNE LIBRE... TRIBUNE LIBRE... TRIBUNE LIBRE...

Majorité Municipale

Travail, concertation et proximité

En a peine six mois, de très nombreux chantiers ont été ouverts par la nouvelle majorité municipale dans de multiples domaines : assainissement des finances et désendettement, intercommunalité, transfert des réseaux d'assainissement au SIARCE, prévention et sécurité, révision du Plan Local d'Urbanisme, remise à niveau des écoles et du mobilier urbain, remunicipalisation de la culture...

Il s'agissait de priorités incontestables dont avait besoin notre ville, comme en atteste d'ailleurs le fait que plus de 80 % des délibérations du Conseil Municipal ont été votées à l'unanimité !

Afin d'expliquer à chacun les dispositifs qui sont mis en place, mais aussi de s'enrichir et de tenir compte des avis de tous les Menneçois, de nombreuses réunions d'échanges vont avoir lieu d'ici à la fin de l'année.

Il en sera ainsi au travers de 10 rencontres thématiques - sur le PLU et l'intercommunalité - ou de quartier, mais également lors des deux forums des associations culturelles et sportives qui auront lieu en septembre.

Cette proximité s'est aussi traduite par la présence systématique des élus de la ville lors des conseils d'écoles ou des manifestations de nos associations et par la mise en place d'un Conseil Local de l'Environnement regroupant associations et élus afin de lancer des actions concertées et des objectifs partagés en faveur du développement durable et de l'aménagement harmonieux de notre commune.

Groupe

« CROIRE et VOULOIR »

Mieux à Mennecy



Le maire avance vers Evry

Stade nautique. Le stade nautique est fermé pour cause de danger pour les usagers. Les défauts de construction dus à de mauvais choix dans le passé nous pénalisent encore aujourd'hui. Le maire, sans reconnaître sa part de responsabilité,

fait signer une pétition pour sa réouverture. Quelque soit le futur de notre stade nautique, nous souhaitons que l'installation soit à nouveau viable pour les usagers ainsi que pour les contribuables du département. Mais si le maire croit aux pétitions, il doit reconnaître les deux pétitions que nous avons produites: pour le retour du feu d'artifice et contre le retrait de Mennecy de la CCVE.

CCVE. Lors du dernier conseil municipal, la majorité municipale a posé 18 conditions pour la fin de l'année à la CCVE. Ces conditions non réalisées, le maire "serait contraint de tourner son regard vers d'autres solutions intercommunales". C'est un pur prétexte pour quitter la CCVE et rejoindre l'agglomération d'Evry, tel qu'est la volonté du maire.

Respect des engagements. Depuis le 23 mars, Christian Richomme était délégué à la CCVE au même titre que cinq représentants de la majorité municipale. Au conseil municipal du 15 juillet, le maire a retiré cette délégation à Monsieur Richomme sous prétexte qu'il eût voté contre les intérêts des Menneçois en votant contre une subvention de 800 000 €. Nous rétablissons la vérité : En fait, cette délibération n'a jamais été votée car retirée de l'ordre du jour. Le maire aurait pu le savoir, s'il venait au conseil communautaire !

Christian RICHOMME
Brigitte PASQUES
Thierry GUEZO

Birgit TOLLNER
Matthieu RAYNAUD
Alice SEBBAG

contact@mieuxamennecy.net 06 62 38 22 37

www.mieuxamennecy.net

ENSEMBLE pour Mennecy



J. PRAT



C. GARRO

Tempête sur la CCVE ! Le 15 juillet, M. Dugoin a fait voter par sa majorité une délibération listant les exigences de Mennecy vis à vis de la CCVE. Si d'ici la fin 2008, la CCVE n'a pas obtempéré, il entamera une procédure pour sortir de la CCVE en se tournant vers d'autres intercommunalités. Certes, l'efficacité de la CCVE doit être améliorée mais nous pensons qu'il faut privilégier le dialogue. Nous avons voté CONTRE cette décision.

Vente des biens communaux : des biens ont été vendus de gré à gré. Lors du Conseil du 15 juillet, nous avons souligné que la vente aux enchères était plus adéquate. Elle permet la transparence et souvent une entrée d'argent supérieure dans les caisses de la ville.

Centre d'Action Culturel (CAC) depuis des années, nous dénonçons le mode de fonctionnement de cette association. Elle va être dissoute.

J. PRAT

Mme Prat@aol.com
06 71 54 90 55

C. GARRO

claude.garro@wanadoo.fr
06 07 78 43 92

www.ensemble-pour-mennecy.net



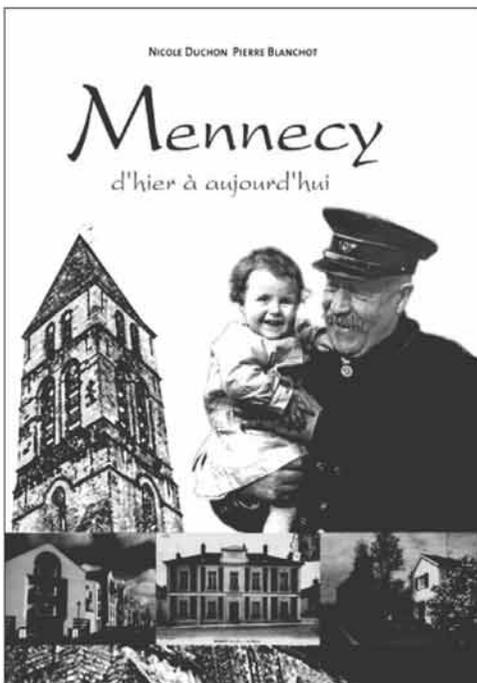
www.mennecy.fr

Dialogue en direct avec le Maire

à paraître

Un magnifique ouvrage relié
au format 20 x 27
abondamment illustré

Mennecy d'hier à aujourd'hui



Soyez les premiers à découvrir
la Grande et la Petite Histoire de Mennecy :
les anciens seigneurs, le village,
le domaine de Villeroy et la ferme de la Verville,
les monuments, la porcelaine,
la vie quotidienne au cœur de la cité.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Association Mennecy et son histoire

☎ 01.64.57.09.65 ou 01.64.99.91.32

✉ msh91@mennecy-et-son-histoire.com

Profitez du prix spécial de 25 €
en réservant avant
le 15 novembre 2008

Après parution, l'ouvrage sera vendu 30 €

Les exemplaires souscrits seront disponibles à partir du 22 novembre 2008
Espace Culturel – Orangerie II – Parc de Villeroy



À adresser à : Association Mennecy et son histoire
BP 21 – 91541 MENNECY Cedex
Préciser sur l'enveloppe : Livre de Mennecy

NomPrénom

Adresse

Réserve exemplaire(s) à 25 € =

Possibilité d'envoi par la poste : + 7 € par ouvrage =

Total

Ci-joint chèque bancaire ou postal à l'ordre de Mennecy et son histoire

Réunions publiques d'information et d'échanges

■ Révision du P.L.U.

Lundi 15 septembre à 20h30
Salle Marianne, Rue de l'Arcade

Mardi 16 septembre à 20h30
Ecole de la Verville

Mercredi 17 septembre à 20h30
Ecole de la Jeannotte

■ Mennecy dans l'intercommunalité

Vendredi 19 septembre à 20h30
Salle Marianne, Rue de l'Arcade

■ Réunions de quartiers en décembre 2008

10, 11, 12, 15
16, 17 décembre à 20h30

Lieux précisés ultérieurement

MENNECY ACTUALITÉS N°3
septembre 2008

MAIRIE de Mennecy

Tél : 01 69 90 80 30

Fax : 01 64 57 00 41

www.mennecy.fr

Directeur de la publication :
Monsieur le Maire

Imprimé sur papier recyclé
par Planète Impressions
Ne pas jeter sur la voie publique